

PUBLIC

Toute personne élue au CSE.

PREREQUIS

Pas de prérequis

OBJECTIFS

Permettre aux membres de la délégation du personnel du CSE d'assurer l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail conformément à l'Article L 2315-18 du Code du Travail.

COMPETENCES VISEES

- Cerner son rôle en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (SSCT)
- Déceler et mesurer les risques professionnels
- Analyser les conditions de travail
- Mettre en œuvre les méthodes et procédés pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
- Participer activement au développement de la prévention des risques

THEMES ABORDES

- Les enjeux de la prévention
 - Hygiène, sécurité et conditions de travail
 - Responsabilité civile et pénale
- Les acteurs de l'hygiène et sécurité
 - Acteurs internes et externes (Inspection du Travail, CARSAT, médecin du travail...)
 - Encadrement : délégation de pouvoir
- Les prérogatives du CSE en matière de SSCT
 - Aspect réglementaire, le fonctionnement
 - Les rôles et missions, les responsabilités et les limites
 - Savoir privilégier le dialogue social et accompagner les transformations par la concertation
- Cadre réglementaire
 - Danger grave et Imminent,
 - Sources du Code du Travail, Programme annuel de prévention...
- Etudier les accidents du travail
 - Définitions AT/MP, accident de trajet, TF/TG, enjeux
 - Résolution des problèmes par la méthode de l'arbre des causes

DUREE DE LA FORMATION
5 jours / 35 heures

Nombre de participants : de 4 à 12



Conformément aux engagements pris en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap, nous évaluons votre accessibilité. N'hésitez pas à nous contacter

LE PÔLE FORMATION UIMM ROUEN-DIEPPE EN CHIFFRES

- plus de 50 ans d'expertise
- 1 800m² de plateaux techniques et salles de formation innovantes
- 330 salariés et demandeurs d'emploi formés chaque année
- 500 entreprises partenaires

- La visite sécurité
 - Facteurs potentiels d'accidents
 - Les moyens d'observation
 - Savoir échanger avec les salariés
 - Savoir aborder les sujets et argumenter en réunion
- Analyser une situation de travail
 - Les principaux types de risques
 - Identification, analyse, hiérarchisation des risques et réalisation du Document unique
 - Principes généraux de prévention
 - Mesures de prévention, cotation et mesure de l'efficacité
 - Pénibilité au travail

DEMARCHES PEDAGOGIQUES

Méthode : Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et exercices pratiques

Moyens : Exposé, Visionnage de films, exercices à partir de cas concrets et pratiques

Formateur : Formateurs du domaine social et juridique

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

MODALITES D'EVALUATION

QCM

SUIVI DE LA FORMATION

Emargement (Papier ou Digital) signés par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur